

B.C.S. CARRASCO S.A.R.L.
Centre de formation
Z.I. 15 rue Albert Einstein 77480 Bray sur Seine
Tél. : 0160672088 Fax. : 0160677464
N° Agrément E2407700150 N° d'ordre 11770016877 SIRET 38044044600025

**TITRE PROFESSIONNEL - CONDUCTEUR DE TRANSPORT
EN COMMUN SUR ROUTE**

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

- ✦ 18 ans minimum,
- ✦ Titulaire du permis B en cours de validité
- ✦ Aptitude Médicale
- ✦ Savoir lire, écrire et compter en français

NIVEAU : 3

CODE RNCP: 37878

CERTIFICATEUR : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

DATE DE PUBLICATION : 20/07/2023

• **SANCTION :**

Titre Professionnel de Conducteur (trice) du transport en Commun sur Route.

Ce Titre, de niveau V, délivré par le Ministère chargé de l'emploi donne par équivalence le permis D (sans restriction), donne la qualification initiale de conducteur routier (délivrance de la CQC sans devoir suivre une FIMO).

Le titulaire du titre professionnel de conducteur routier transport en commun sur route détient le SST « Sauveteur Secouriste du Travail » et l'attestation PMR « Prise en charge des personnes à mobilité réduite » et la formation EPI « Equipier de Première Intervention ».

OBJECTIFS :

Réaliser en sécurité un transport de personnes avec un véhicule de transport en commun

CONTENU DU PROGRAMME :

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport routier interurbain de voyageurs.
- Conduire en sécurité de façon écologique et économique tout type de véhicule de transport routier interurbain de voyageurs, assurer la sécurité et le confort de la clientèle.
- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de voyageurs.
- Appliquer les consignes d'exploitation et préparer un transport routier interurbain de voyageurs
- Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre du transport routier interurbain de voyageurs
- Prévenir les risques et mettre en œuvre les dispositions nécessaires en cas de situations difficiles, incident ou accident dans le cadre du transport routier interurbain de voyageurs
- Détecter, décrire les dysfonctionnements de tout type de véhicule du transport interurbain de voyageurs et effectuer une intervention mineure

Lieu de formation : Bray sur Seine (77)

Durée : 434 Heures soit 62 jours de formation

Pour l'inscription à la session de validation, une durée de formation minimale est exigée des candidats (*) :

- 399 h de formation minimum + Session de Validation 35h soit 434h/13 semaines
- Cas particulier d'un candidat déjà détenteur du permis D : le parcours formatif peut être réduit à 294 h minimum + Session de Validation 35h soit 315h/9 semaines

Rythme : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 7 heures par jour

Tarif : 8 500€ TTC

Evaluation et Validation :

- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques sur véhicules, encadrés par un formateur certifié.
- Tests d'évaluation oraux et écrits, en cours de formation effectués par les formateurs, sur les différents thèmes abordés.
- Evaluations continues et de synthèse lors de chaque séance de conduite.
- Présentation à la session de validation du titre en fin de formation, devant un inspecteur des permis de conduire et un binôme de jury professionnel.

Un temps d'échange est prévu entre le formateur et les stagiaires à l'issue des séances.

Des séances complémentaires de renforcement théoriques ou pratiques pourront être proposées en dehors des horaires de formation, pour permettre aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite des examens.

Support de Formation :

- Séries de Code ENPC diffusées dans les salles de cours
- Accès Internet KOPILOTE ENPC EDISER
- Box Permis D/TP ENPC comportant le Code Transport de Voyageurs et un livret « épreuves pratiques » permettant de préparer l'épreuve IESM du titre.
- Accès plateforme AFT pour la partie professionnelle équivalence FIMO Voyageurs.

Modalités et moyens pédagogiques :

Formation en présentiel, réalisée sur un site de 7 000 m², composé de 3 bâtiments comportant 8 salles de cours, 3 pistes de manœuvres homologuées, 3 véhicules type autocars, 10 formateurs Groupe Lourd, 2 parking, 1 salle de pause (micro-onde, machine à café).

Les salles de cours sont toutes équipées de matériel pédagogique (chaise, table, tableau blanc, TV, vidéoprojecteur, DVD)

Une mallette individuelle de formation est remise au stagiaire à son entrée en formation, comportant tous les documents et supports de formation (livret d'apprentissage, livres, fiches techniques, stylos, et KIT de formation réalisé par le centre)

Profil des Formateurs :

La formation est dispensée par des formateurs titulaires du BEPECASER Mention Lourd ou équivalent ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail.

Modalités d'Inscription :

Un dossier administratif est à constituer et à remettre au centre avant l'entrée en formation, il se compose :

- 4 Photos d'identité
- Copie Recto verso d'une Pièce d'identité
- Copie Recto verso du Permis de conduire
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat Médical délivré par un médecin agréé par la préfecture
- 1 Enveloppe timbrée

Modalités de Règlement:

Chèque, virement, CB, paiement en plusieurs fois selon certaines limites, espèces.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

En Train et Bus :

Ligne CHESSY – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Procars, desservant les villes de Rozay en Brie, Nangis et Donnemarie.

Ligne MONTEREAU – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Les Cars Moreau

En Voiture :



Délai d'accès: 1 mois